

HAROPA et Ports de Normandie s'associent pour aider les transporteurs à se préparer au Brexit

Après avoir mené à bien les travaux permettant d'effectuer les contrôles douaniers tout en maintenant la fluidité du trafic au maximum et après plusieurs marches à blanc, les ports transmanche normands - Le Havre pour HAROPA et Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe pour Ports de Normandie - s'associent afin d'aider les acteurs de la chaîne logistique à être fin prêts pour le Brexit qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain par le biais de fiches pratiques et de visites in situ.



- HAROPA PORT -



- Direction territoriale du Havre -

Publié le 10 Décembre 2020



Pour mémoire, le processus de passage de la frontière repose sur le dispositif de la « frontière intelligente » dont l'objectif est de maintenir la fluidité du trafic portuaire malgré les contrôles renforcés dus au Brexit. Ce dispositif permet de n'embarquer que la marchandise ayant fait l'objet d'une pré-déclaration ou d'un titre de transit douanier et d'aiguiller les remorques dès la débarque selon le statut douanier, véto et/ou phytosanitaire des marchandises transportées.

Les différentes marches à blanc ont confirmé que l'ensemble du processus est opérationnel : de l'appairage au port d'embarquement au contrôle, le cas échéant, de la marchandise. Tous les équipements ont été testés : systèmes d'Information,
URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/actualites/haropa-et-ports-de-normandie-sassocient-pour-aider-les-transporteurs-se-preparer-au>

□ aménagements et flux portuaires, information à bord, coordination des acteurs... La totalité des actions requises par chaque agent a été expérimentée.

Ces tests ont été satisfaisants et permettent d'aborder avec confiance le 1er janvier 2021. Les 2 objectifs principaux sont atteints : une fluidité du trafic, des contrôles opérationnels.

Reste néanmoins un point de vigilance important : la réussite de ce test repose sur le fait que les acteurs ont anticipé leur passage, ont synchronisé leurs actions. Pour reproduire ce succès et dans l'intérêt de tous, il est donc indispensable que les acteurs de la chaîne logistique anticipent correctement leur processus de passage frontière.

C'est pourquoi HAROPA et Ports de Normandie ont décidé de s'associer pour leur proposer des fiches pratico-pratiques passant en revue les différents cas : « Je suis transporteur, que dois-je faire ? » / « Je suis statut Orange, que dois-je faire ? » / « J'exporte ou j'importe des produits véto et phytosanitaires »... Ces fiches sont accessibles sur les sites de [HAROPA](#)  et [Ports de Normandie](#)  et de ses délégataires.

Retrouver toutes les informations sur : [brexitreadybyharopa.haropaports.com/fr](https://www.haropaports.com/fr/brexitreadybyharopa.haropaports.com/fr) 